PROCÈS VERBAL - COMMISSION ETHIQUE, FAIR PLAY ET LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

LUNDI 8 DECEMBRE 2025

Présents : Mmes Véronique CLOFF, Yolande DEVALEIX (secrétaire), Mathilde GRANGER, Arminda RODRIGUES, et M. José DA SILVA (Président)
Excusé : M. Gregory COMBELAS

La séance se déroule en visioconférence.

La charte d'éthique à destination des clubs a été transmise au CODIR le 24/09/2025 pour validation et diffusion auprès des clubs en réunion de CODIR du 03/10/2025.
Jonathan BLONDY indique que cette décision est reportée, la charte sera proposée pour approbation au prochain CODIR du 03/01/2026.

La commission poursuit la réflexion sur les actions de sensibilisation à menées auprès des clubs.

Mathilde GRANGER a transmis à José un lien pour idée d'animation/sensibilisation qu'elle a créé avec son apprenti à destination des U15 de son club.
Description de l'animation :
- Séance d'environ 1 heure pour max 20 joueurs (3 groupes de 6) avec un animateur par groupe.
4 parties comprenant :

* un « pour ou contre » avec visionnage d'extraits de match ou les groupes doivent défendre les deux choix en trouvant des arguments « pour » et des arguments « contre »

* un jeu de rébus avec des mots à trouver, par exemple « carton vert ». Une fois trouvé il s'agit d'en expliquer la signification et le fonctionnement avec des exemples.

* un débat autour d'un extrait de PV de discipline (en masquant toutes identifications possibles), relater le comportement du joueur, la décision de l'arbitre, la sanction disciplinaire. Ressenti de chacun face à cette situation.

* conclusion de la séance par un cas « engagement », chaque joueur : « à partir d'aujourd'hui, je m'engage à ... ».

Mathilde va la mettre en place en janvier à la place d'une séance d'entraînement lorsque le temps ne permet pas d'utiliser les terrains en fonction de la météo.

Envisager de demander l'autorisation pour filmer cette séance en vue d'analyser le contenu et pouvoir l'adapter au besoin, peut-être même aux seniors.
Envisager l'intervention du service communication du District pour un montage d'une courte vidéo sous forme d'interview aux enfants « qu'as-tu retenu, qu'en penses-tu ? ... ».

Échanges de la commission sur l'actualité, l'état des incivilités et l'augmentation de celles-ci.

José propose de responsabiliser les dirigeants sur la police des terrains, de pouvoir les identifier.
Prendre exemple sur un pays voisin, qui équipe ses dirigeants de brassards et qui sont répartis aux quatre coins du terrain.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Cette proposition est intéressante, cependant les membres soulignent le manque de dirigeants dans certains club et l'absence même de délégué en D4 pour aider les clubs faute de bénévole.

Véronique précise que sur la FMI est désigné un Responsable sécurité (qui bien souvent se trouve être la gendarmerie », envisager de sensibiliser les clubs au moment du remplissage de la FMI en incitant à désigner un dirigeant/licencié.

Point sur la présence des bâches, chaque membre de la commission constate la présence des bâches.

Difficultés pouvant être rencontrées par les clubs qui disposent de plusieurs stades, ils doivent prévoir de commander des bâches supplémentaires.

Rappel de veille à l'affichage obligatoire de la FFF sur les comportements discriminants et signalements.

Prochaine séance le lundi 12 janvier 2026 à 20h.

Le Président,	La secrétaire de séance,
José DA SILVA	Yolande DEVALEIX

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle